



Rapport succinct sur la statistique financière

Date: 31.08.2021

Évolution des finances publiques: résultats 2019 et projections 2020-2022

Table des matières

1. Indicateurs de statistique financière selon les directives internationales	1
2. Les finances publiques de la Suisse en comparaison internationale	4
3. Annexe	7
3.1. Provenance des données	7
3.2. Délimitation de la statistique financière par rapport aux comptes d'État	8

Le présent rapport contient les résultats des comptes consolidés du secteur économique des administrations publiques. Il comprend les résultats définitifs de la statistique financière de la Confédération, des cantons et des assurances sociales publiques pour l'année 2019 ainsi que des extrapolations pour les communes. Il inclut, en outre, des projections mises à jour pour les années 2020 à 2022 concernant les administrations publiques. De plus, le site Internet de l'Administration fédérale des finances fournit des données détaillées sur les finances publiques, des projections agrégées jusqu'en 2025, des remarques sur la méthode et des notes techniques concernant les révisions¹.

1. Indicateurs de statistique financière selon les directives internationales

Dans un souci de comparabilité avec les autres pays, les indicateurs et les données sur les finances des administrations publiques sont publiés sur la base du *Manuel de statistiques de finances publiques 2014* (manuel SFP 2014) du Fonds monétaire international (FMI).

¹ <https://www.efv.admin.ch/efv/fr/home/themen/finanzstatistik/uebersicht-staatsfinanzen.html>

Tableau 1 Clôtures de comptes SFP: recettes/dépenses/solde de financement pour le secteur des administrations publiques et par sous-secteur

mio CHF		2018	2019	2020	2021	2022
Administrations publiques	Recettes	234 357	238 787	237 597	243 076	250 920
	Dépenses	225 201	229 158	257 508	259 567	246 603
	dont dépenses pour les mesures Covid			16 890	17 345	1 162
	Capacité/besoin de financement	9 156	9 629	-19 912	-16 491	4 317
	Quote-part du déficit ou de l'excédent en % du PIB	1.3%	1.3%	-2.8%	-2.2%	0.6%
Confédération	Recettes	78 366	80 288	74 885	80 557	83 471
	Dépenses	73 048	74 332	92 086	96 914	82 288
	dont dépenses pour les mesures Covid			14 318	16 295	1 050
	Capacité/besoin de financement	5 318	5 956	-17 202	-16 357	1 183
	Quote-part du déficit ou de l'excédent en % du PIB	0.7%	0.8%	-2.4%	-2.2%	0.2%
Cantons	Recettes	95 447	97 232	100 684	105 490	103 844
	Dépenses	92 630	93 735	103 798	103 888	101 062
	dont dépenses pour les mesures Covid			2 756	5 214	205
	Capacité/besoin de financement	2 817	3 497	-3 115	1 603	2 782
	Quote-part du déficit ou de l'excédent en % du PIB	0.4%	0.5%	-0.4%	0.2%	0.4%
Communes	Recettes	48 982	49 330	50 124	50 455	51 329
	Dépenses	48 762	49 911	50 708	51 875	53 039
	Capacité/besoin de financement	220	-581	-584	-1 420	-1 710
	Quote-part du déficit ou de l'excédent en % du PIB	0.0%	-0.1%	-0.1%	-0.2%	-0.2%
Assurances sociales	Recettes	63 546	64 641	78 121	73 295	71 029
	Dépenses	62 744	63 884	77 133	73 612	68 968
	dont dépenses pour les mesures Covid			10 775	5 000	
	Capacité/besoin de financement	802	757	989	-317	2 062
	Quote-part du déficit ou de l'excédent en % du PIB	0.1%	0.1%	0.1%	0.0%	0.3%

En 2018 et 2019, les administrations publiques ont bénéficié d'une situation financière réjouissante. La Confédération, les cantons et les assurances sociales présentaient d'importants excédents. S'élevant à 1,3 % du produit intérieur brut (PIB), l'excédent enregistré par le secteur des administrations publiques en 2019 constitue le meilleur résultat depuis 2008.

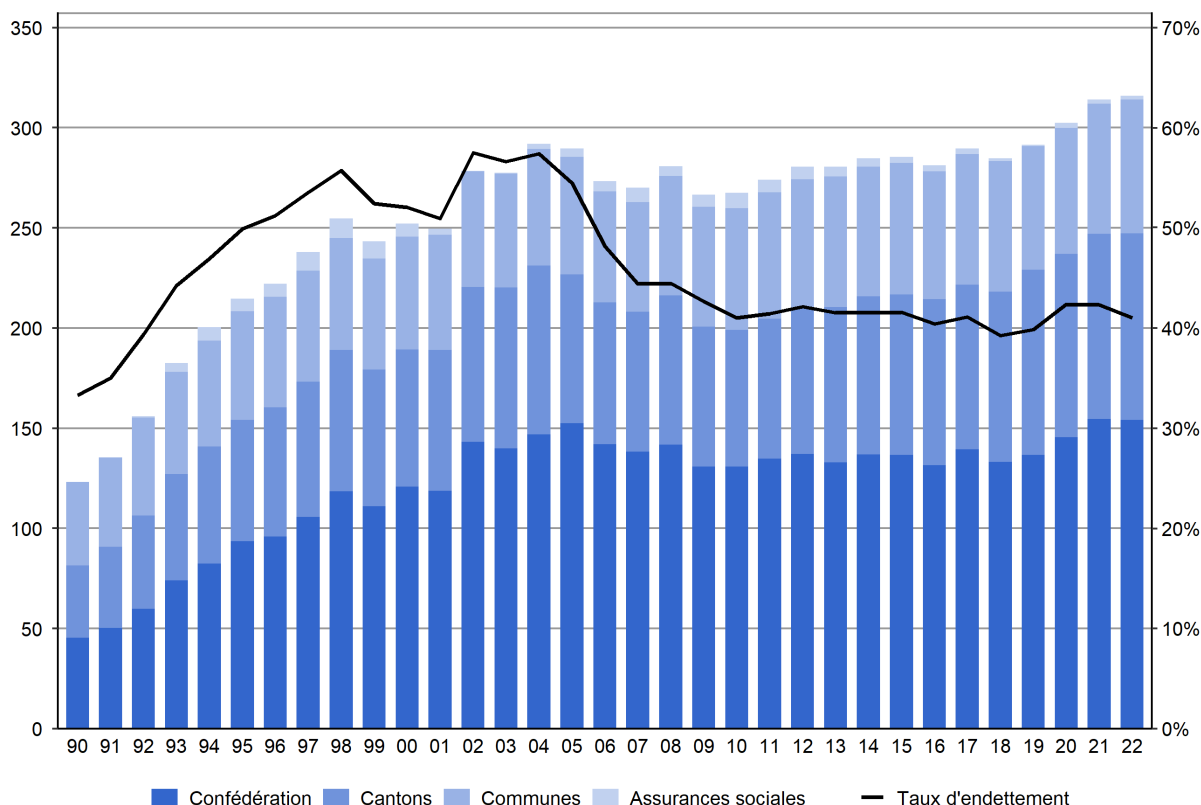
Les soldes de financement positifs des sous-secteurs Confédération et cantons ont résulté, en 2019, d'une augmentation sensible des recettes. La Confédération a tiré davantage de recettes de l'impôt fédéral direct et de l'impôt anticipé, étant donné que les entreprises ont réalisé des bénéfices et des versements de dividendes importants en 2018. Quant aux cantons, la progression de leurs recettes de 1,9 % provenait surtout de l'impôt direct perçu sur le revenu des personnes physiques et de l'impôt sur la fortune. La quote-part de l'excédent des cantons est passée de + 0,4 % du PIB en 2018 à + 0,5 % du PIB en 2019. Le résultat des communes était légèrement négatif. La quote-part de l'excédent des assurances sociales est restée inchangée à + 0,1 %.

Les deux années suivantes (2020 et 2021), la pandémie de COVID-19 a causé le plus fort repli économique depuis des décennies et laissé des traces profondes dans les finances publiques. En 2020, la nette hausse des dépenses que la plupart des sous-secteurs ont dû assumer et les importantes pertes fiscales enregistrées par la Confédération ont fait croître le déficit de l'État à 2,8 % du PIB. La hausse des dépenses supportées par les cantons tient non seulement aux mesures de lutte contre le COVID-19, mais également à la recapitalisation de la caisse de pensions de l'État de Genève (5,2 milliards). En 2021, l'ensemble du secteur des administrations publiques devrait présenter un déficit équivalant à 2,2 % du PIB. Les dépenses supplémentaires de 2020 et 2021 proviennent des diverses mesures budgétaires prises pour endiguer la pandémie de COVID-19 (par ex. indemnité pour réduction de l'horaire de travail [10,8 milliards en 2020 et 5 milliards en 2021], allocation pour perte de gain [2,2 milliards en 2020 et 2,2 milliards en 2021] et mesures de la Confédération et des cantons pour les cas de rigueur [4,5 milliards en 2021²]). Toutes administrations publiques confondues, ces dépenses s'élèvent à 16,9 milliards de francs en 2020 et à 17,3 milliards de francs en 2021. Le sous-secteur Confédération en assume environ 85 % en 2020 et 94 % en 2021.

² Estimations de la Statistique financière fondées sur les aides pour les cas de rigueur accordées jusqu'à présent (état en août 2021)

Grâce à la reprise économique qui se poursuit, les finances publiques devraient retrouver leur niveau normal en 2022. La Confédération, les cantons et les assurances sociales devraient de nouveau enregistrer des résultats positifs, et l'ensemble du secteur des administrations publiques, présenter un excédent de 0,6 %. En 2022, les dépenses que l'État devra engager pour endiguer la pandémie atteindront probablement 1,2 milliard de francs (90 % de ce montant étant à la charge de la Confédération).

Illustration 1 Dette selon la définition du FMI, en milliards de francs, par sous-secteur et, en % du PIB, pour l'ensemble du secteur des administrations publiques



Quote-part des capitaux de tiers: l'illustration 1 présente l'évolution de la quote-part des capitaux de tiers et celle des capitaux de tiers en milliards de francs. Les capitaux de tiers sont une mesure de la dette brute du secteur des administrations publiques conforme aux directives du FMI. En 2019, ils atteignaient 289,7 milliards de francs, soit 39,8 % du PIB.

En 2020, en raison de la crise sanitaire et économique, les capitaux de tiers augmentent de quelque 9,5 milliards à 299,2 milliards de francs (42,4 % du PIB), puisqu'une partie de l'important déficit du secteur des administrations publiques est financée par des capitaux de tiers. En 2021, le secteur des administrations publiques devrait de nouveau augmenter son recours aux capitaux de tiers pour financer les mesures (notamment le programme pour les cas de rigueur) destinées à atténuer les conséquences économiques de la pandémie. Ainsi, le déficit devrait être presque exclusivement couvert par des capitaux de tiers, et ceux que le secteur des administrations publiques sollicite (en particulier les communes) devraient progresser une nouvelle fois en 2022 en termes nominaux. Après l'effondrement conjoncturel de 2020, on s'attend à ce que le PIB bénéficie d'un effet de reprise en 2021 et en 2022. La quote-part des capitaux de tiers devrait donc afficher un léger recul en 2021, en raison de la nette croissance du PIB (+ 4,2 %), et cette évolution devrait encore se renforcer en 2022.

2. Les finances publiques de la Suisse en comparaison internationale

La statistique des finances publiques de la Suisse étant présentée selon les directives internationales, il est possible de la comparer à la statistique des finances publiques d'autres États. Nous comparons ci-après les principaux indicateurs financiers de la Suisse à ceux des pays ou groupes de pays choisis. Cette comparaison couvre la quote-part du déficit / de l'excédent, la quote-part des capitaux de tiers, la quote-part des recettes et la quote-part de l'État. Ces indicateurs sont exprimés en pourcentages du PIB nominal. Ils montrent que la crise du coronavirus a des conséquences moins graves sur les finances publiques de la Suisse que sur celles de la plupart des autres pays industrialisés.

Tableau 2 Quote-part du déficit / de l'excédent et quote-part des capitaux de tiers³

en % du PIB	2018	2019	2020	2021	2022	en % du PIB	2018	2019	2020	2021	2022
Suisse	+1.3	+1.3	-2.8	-2.2	+0.6	Suisse	39.3	39.8	42.4	42.3	41.0
UE - zone euro	-0.5	-0.6	-7.2	-7.2	-3.7	UE - zone euro	102.4	103.5	121.9	124.6	123.2
Allemagne	+1.8	+1.5	-4.1	-4.4	-1.5	Allemagne	69.6	68.2	79.6	83.6	82.5
France	-2.3	-3.0	-9.0	-8.2	-4.6	France	121.2	123.4	146.0	147.3	145.7
Italie	-2.2	-1.6	-9.4	-11.3	-6.4	Italie	146.8	154.5	184.1	187.7	185.4
Autriche	+0.2	+0.7	-8.7	-7.1	-3.0	Autriche	92.1	90.0	109.8	114.1	113.5
Belgique	-0.8	-1.9	-9.3	-7.2	-4.0	Belgique	117.7	120.2	142.4	143.6	143.2
Danemark	+0.7	+3.8	-1.1	-2.8	-0.9	Danemark	50.8	51.8	62.8	66.2	67.5
Pays-Bas	+1.4	+1.7	-4.2	-6.0	-2.4	Pays-Bas	66.0	62.2	69.7	73.7	74.0
Norvège	+7.8	+6.2	-3.6	-1.4	+0.0	Norvège	45.6	46.8	53.9	n.a.	n.a.
Espagne	-2.5	-2.9	-10.8	-8.5	-5.3	Espagne	114.5	117.3	146.9	146.6	144.3
Suède	+0.8	+0.5	-3.1	-3.2	-1.6	Suède	59.1	55.3	61.5	61.5	61.0
Canada	+0.3	+0.6	-10.6	-5.9	-1.5	Canada	115.2	115.0	157.9	161.7	161.5
Japon	-2.4	-3.0	-10.2	-6.8	-4.1	Japon	223.1	222.8	238.2	241.5	241.6
Royaume-Uni	-2.2	-2.3	-12.3	-9.1	-6.4	Royaume-Uni	109.1	113.6	139.9	141.2	137.2
Etats-Unis	-6.2	-6.7	-15.8	-15.9	-9.7	Etats-Unis	106.4	107.9	133.6	140.5	144.0
OCDE Ø	-2.8	-3.1	-10.8	-10.1	-6.0	OCDE Ø	108.5	109.5	130.0	134.5	135.3

Quote-part du déficit et quote-part des capitaux de tiers: de 2018 à 2019, la Suisse faisait partie du groupe des pays présentant un excédent de financement. Ce groupe comprenait aussi l'Allemagne, l'Autriche, le Canada, le Danemark, la Norvège, les Pays-Bas et la Suède. Seul le Canada faisait état d'une quote-part des capitaux de tiers supérieure à 100 % du PIB nominal. Les pays qui affichent une telle quote-part sont aussi ceux qui présentent un déficit (Belgique, Espagne, États-Unis, France, Italie, Japon et Royaume-Uni).

Le tableau 2 montre la situation financière disparate des États face à la crise économique déclenchée par la pandémie de COVID-19. À l'exception de la Suisse, de l'Allemagne, du Danemark, de la Norvège, des Pays-Bas et de la Suède, tous les États mentionnés dans le tableau 2 présentent en 2020 un déficit d'au moins 6 % du PIB. En raison des mesures de stabilisation, la quote-part des capitaux de tiers augmente de plus de 15 points de pourcentage dans de nombreux pays. Les hausses les plus nettes concernent le Canada (+ 42,9 points de pourcentage) ainsi que l'Espagne et l'Italie (toutes deux + 29,8 points de pourcentage). Par comparaison, la progression de la quote-part des capitaux de tiers est beaucoup plus faible aux Pays-Bas (+ 7,5 points de pourcentage), en Suède (+ 6,2 points de pourcentage) et en Suisse (+ 2,6 points de pourcentage).

Il est probable que cette quote-part continue d'augmenter en 2021, mais dans des proportions nettement moins importantes qu'auparavant. La hausse attendue est de + 4,5 points de pourcentage en moyenne pour les pays de l'OCDE. La quote-part des capitaux de tiers devrait rester inférieure à 45 % en Suisse, alors qu'elle devrait être de 125 % du PIB et plus dans la

³ Sources des données: Suisse: Statistique financière; autres pays: Finances publiques du FMI (jusqu'en 2020) et calculs de la Statistique financière fondés sur les *Perspectives économiques* de mai 2021 de l'Organisation de coopération et de développement économiques ([OCDE]; à partir de 2021)

zone euro, au Royaume-Uni et en Amérique du Nord (Canada et États-Unis). Au Japon, elle devrait même atteindre un nouveau record et dépasser 240 % du PIB.

En 2022, le déficit public de tous les pays mentionnés dans le tableau 2 devrait reculer considérablement, car les recettes fiscales devraient s'améliorer et les aides requises par les ménages et les entreprises, diminuer. Seule la Suisse devrait afficher un excédent et la Norvège, présenter un résultat équilibré. La quote-part des capitaux de tiers devrait rester en moyenne à un niveau similaire dans les pays de l'OCDE et reculer dans la zone euro.

Tableau 3 Quote-part des recettes et quote-part de l'État⁴

en % du PIB	2018	2019	2020	2021	2022	en % du PIB	2018	2019	2020	2021	2022
Suisse	32.6	32.8	33.6	33.0	32.8	Suisse	31.3	31.5	36.5	35.3	32.2
UE - zone euro	46.5	46.4	46.9	46.3	46.4	UE - zone euro	46.9	47.1	54.2	53.4	50.1
Allemagne	45.7	46.1	46.3	45.5	45.5	Allemagne	43.9	44.6	50.4	49.9	47.0
France	52.7	51.6	52.0	51.2	51.3	France	55.0	54.6	61.0	59.4	55.9
Italie	45.6	46.4	47.1	46.0	46.6	Italie	47.8	48.0	56.6	57.3	53.0
Autriche	48.8	49.0	48.7	48.5	48.5	Autriche	48.7	48.4	57.4	55.6	51.5
Belgique	50.6	49.3	49.7	49.8	50.0	Belgique	51.4	51.3	59.0	57.0	54.1
Danemark	51.2	53.4	52.7	51.1	51.4	Danemark	50.6	49.6	53.8	53.9	52.3
Pays-Bas	42.9	42.8	43.0	41.5	41.6	Pays-Bas	41.5	41.1	47.2	47.4	44.0
Norvège	55.8	56.8	53.7	49.9	50.3	Norvège	48.0	50.6	57.3	51.2	50.3
Espagne	38.5	38.5	40.6	41.2	41.3	Espagne	41.0	41.4	51.5	49.7	46.6
Suède	49.6	48.5	48.5	47.8	48.2	Suède	48.8	48.0	51.5	51.1	49.8
Canada	41.2	41.6	41.8	40.3	40.3	Canada	40.9	41.0	52.4	46.2	41.7
Japon	35.5	35.2	35.8	35.8	35.8	Japon	37.9	38.2	46.0	42.7	39.9
Royaume-Uni	38.6	38.5	39.0	39.5	38.8	Royaume-Uni	40.8	40.8	51.3	48.5	45.1
Etats-Unis	29.9	29.9	30.3	30.2	30.0	Etats-Unis	36.2	36.5	46.1	46.1	39.7
OCDE $\varnothing$	37.5	37.5	37.8	37.4	37.4	OCDE $\varnothing$	40.3	40.6	48.6	47.5	43.4

Quote-part des recettes et quote-part de l'État: le tableau 3 fait apparaître l'extrême hétérogénéité des quotes-parts des recettes et de l'État dans les pays industrialisés considérés. Le Canada, l'Espagne, les États-Unis, le Japon, le Royaume-Uni et la Suisse ont des quotes-parts relativement faibles en 2018 et 2019, alors que celles-ci sont relativement élevées dans des pays tels que la Belgique, le Danemark, la France et la Norvège. Dans tous les pays, les deux quotes-parts sont stables jusqu'en 2019, puis leur évolution est marquée par la crise économique et sanitaire durant les deux années qui suivent. C'est ainsi qu'en 2020 la quote-part des recettes baisse nettement en Norvège (- 3,1 points de pourcentage), alors qu'elle augmente fortement en Espagne (+ 2,1 points de pourcentage). Elle présente également de gros écarts en 2021, augmentant en Espagne et au Royaume-Uni, et restant stable ou baissant dans les autres pays. En 2022, la quote-part moyenne des recettes se maintiendra à 37,4 % dans les pays de l'OCDE.

L'évolution de la quote-part de l'État se distingue de celle de la quote-part des recettes. Dans tous les pays, y compris la Suisse, les mesures visant à maîtriser la crise économique causée par la pandémie de COVID-19 font considérablement croître les dépenses en 2020. En outre, la baisse importante du PIB nominal accentue l'augmentation de la quote-part de l'État. Celle de la Suisse progresse de 5 points de pourcentage pour atteindre 36,5 % en 2020. Seule la Suède connaît une augmentation moins sensible (+ 3,5 points de pourcentage). Près de la moitié des pays étudiés présente un accroissement supérieur à 7,7 points de pourcentage. Au Canada, la quote-part progresse même de 11,4 points de pourcentage. L'augmentation est relativement moindre en Suisse parce que le PIB y recule dans des proportions plus faibles que dans les autres pays. En 2021, la quote-part de l'État diminue de nouveau dans la plupart des pays, parfois considérablement comme au Canada (- 6,2 points de pourcentage) et en Norvège (- 6,1 points de pourcentage).

⁴ Sources des données: Suisse: Statistique financière; autres pays: Finances publiques du FMI (jusqu'en 2020) et calculs de la Statistique financière fondés sur les *Perspectives économiques* de mai 2021 de l'OCDE (à partir de 2021)

Selon les projections actuelles de la Statistique financière, elle devrait revenir, en Suisse, à 32,2 % du PIB en 2022 et ne plus dépasser que de 0,7 point de pourcentage son niveau d'avant la crise. Par rapport aux autres pays considérés, la Suisse conservera une faible quote-part de l'État.

3. Annexe

3.1. Provenance des données

La statistique financière repose sur des données provenant du compte d'État de la Confédération, des comptes de tous les cantons et des comptes annuels de 1863 communes, dont toutes les villes, tous les chefs-lieux et un échantillon aléatoire de communes de chaque canton. Pour les communes manquantes, des estimations et des extrapolations sont faites par canton sur la base des comptes communaux disponibles. Ces dernières années, la statistique financière a fait progresser les relevés complets de toutes les communes d'un canton si bien que, pour l'exercice 2019, une estimation n'a été nécessaire que pour les cantons du Jura, du Valais et de Vaud. Les communes des 23 cantons restants ont fait l'objet d'un relevé complet. Les assurances sociales publiques (AVS, AI, APG, AC, allocations familiales dans l'agriculture, assurance maternité de Genève) sont également prises en considération. Les institutions qui font partie des administrations publiques sans être incluses dans les comptes d'État ni dans les comptes cantonaux ou communaux sont intégrées dans la statistique à des fins de comparaison et par souci d'exhaustivité. Par contre, les entreprises publiques intégrées dans la consolidation des comptes d'État et des communes sont exclues⁵. C'est pourquoi les évaluations de la statistique financière ne concordent pas nécessairement avec les comptes publiés de la Confédération, des cantons, des communes et des assurances sociales publiques. Vu l'ampleur du travail de collecte et d'harmonisation statistiques dû à la structure fédéraliste des administrations publiques, les résultats définitifs d'un exercice comptable ne sont disponibles qu'avec un décalage d'environ un an et demi. Le recours à des estimations permet toutefois d'établir des prévisions plus à jour pour l'ensemble du secteur des administrations publiques et ses sous-secteurs (Confédération, cantons, communes et assurances sociales publiques). Jusqu'en 2019, les chiffres de la statistique financière se basent sur les comptes (tableau 4).

Pour la Confédération (y c. les comptes spéciaux et les unités décentralisées), les chiffres 2020 se basent également sur les comptes de l'exercice. Les projections 2021 reposent, pour l'essentiel, sur l'extrapolation de juin de la Confédération et sur les budgets des comptes spéciaux et des unités décentralisées. Les projections 2022 se fondent sur le budget ou, selon le cas, sur les plans financiers. Pour les cantons, les projections sont basées sur les dernières données comptables disponibles (2020), sur une enquête concernant les budgets et les plans financiers (2021) et sur divers indicateurs (2022). Les projections 2020-2022 concernant les communes se fondent quant à elles sur plusieurs indicateurs. Enfin, pour les assurances sociales, les chiffres pour 2020 s'appuient sur les comptes et les projections 2021-2022, sur des données du budget ou des plans financiers.

À noter pour les cantons et les communes que les budgets et les plans financiers qui servent de base aux projections ne sont pas uniformes. Par conséquent, les mesures discrétionnaires prises par ces administrations publiques (par ex. programmes d'allégement, recapitalisation de caisses de pensions) ne sont pas toujours incluses dans les projections. Les chiffres se rapportant à un horizon prévisionnel lointain doivent dès lors être interprétés avec la prudence requise.

Les résultats mis à jour et les informations concernant les méthodes utilisées peuvent être consultés sur Internet⁶.

⁵ Objet de la statistique financière 2019

⁶ <https://www.efv.admin.ch/efv/fr/home/themen/finanzstatistik/daten.html>

Tableau 4 Base des données de la statistique financière, août 2021

Sous-secteur	jusqu'2019	2020	2021	2022
Administrations publiques	Compte	Projections	Projections	Projections
Confédération	Compte	Compte	Extrapolation	Budget/plans financiers
Cantons	Compte	Données disponibles	Enquête budget	Projections
Communes	Compte	Projections	Projections	Projections
Assurances sociales	Compte	Compte	Budget/plans financiers	Budget/plans financiers

¹ Y compris les comptes spéciaux et les unités administratives décentralisées

Ombre: extrapolations et projections

3.2. Délimitation de la statistique financière par rapport aux comptes d'État

Les considérations qui suivent ont pour but d'exposer les différences entre les publications de la statistique financière et les comptes des administrations publiques. Des écarts peuvent apparaître dans tous les sous-secteurs des administrations publiques (Confédération, cantons, communes et assurances sociales). Ils découlent essentiellement de différences de conception du périmètre de consolidation, autrement dit de ce qu'il est convenu d'appeler la sectorisation de la statistique financière. Dans la statistique financière, les entités appartenant au secteur des administrations publiques sont définies selon les critères d'attribution sectorielle du Système européen des comptes nationaux et régionaux (SEC 2010). C'est ainsi que sont prises en considération, outre les comptes généraux de la Confédération, des cantons, des communes et des assurances sociales, toutes les autres entités qui répondent à ces critères. Dans la statistique financière, les administrations publiques incluent toutes les institutions autonomes sous le contrôle de l'État et qui:

- perçoivent des impôts, ou
- redistribuent des revenus et des actifs, ou
- financent moins de 50 % de leurs coûts de production par le produit des ventes ou des émoluments.

Les institutions qui ne remplissent pas ces critères ne sont pas prises en considération ou sont exclues des comptes d'État. Les entreprises publiques telles que les hôpitaux, les centrales électriques, les usines à gaz, les centrales de chauffage à distance, les entreprises de transport public, les entreprises de distribution d'eau, les usines d'incinération des ordures ménagères et les antennes collectives, qui couvrent plus de 50 % de leurs coûts de production par la vente de biens et de services ou par le prélèvement d'émoluments, ne relèvent donc pas du secteur des administrations publiques. N'en font pas partie non plus les établissements et prestataires financiers étatiques, tels que la Banque nationale suisse, les banques cantonales ou les caisses de pensions publiques, qui sont intégrés au secteur des sociétés financières. Les entreprises financières et non financières sont saisies dans les comptes nationaux de la Suisse comme des secteurs économiques propres, toutefois sans distinction entre entreprises publiques et entreprises privées.

Le sous-secteur Confédération englobe, selon la statistique financière, les comptes de l'administration générale de la Confédération ainsi que les comptes spéciaux, qui apparaissent certes dans le rapport sur l'état des finances de la Confédération, mais qui ne sont pas pris en considération dans les comptes de l'administration générale: Fonds d'infrastructure (FI), remplacé depuis 2018 par le Fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (FORTA), Fonds pour les grands projets ferroviaires (Fonds FTP), remplacé depuis 2016 par le Fonds d'infrastructure ferroviaire (FIF), et Régie fédérale des alcools (RFA; jusqu'en 2017). S'y ajoutent les unités décentralisées qui, selon les critères du SEC 2010, sont financées à plus de 50 % par la Confédération: domaine des Écoles polytechniques fédérales (EPF), Fondation des immeubles pour les organisations internationales (FIPOI), Fondation Pro Helvetia, Fondation Rétribution à prix coûtant du courant injecté (RPC; jusqu'en 2017), Fonds national suisse pour la recherche scientifique (FNS), Innosuisse, Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP), Institut fédéral de métrologie (METAS), Movetia, Musée national suisse (MNS) et Suisse Tourisme. Par contre, la FINMA et les institutions qui l'ont précédée se financent essentiellement en percevant des émoluments et des taxes de surveillance

et ne sont par conséquent pas prises en considération; elles ne figurent plus dans le compte d'État de la Confédération. Il convient également de tenir compte des différences entre le modèle national SF et le modèle international SFP. Ces différences proviennent principalement de la comptabilisation séparée des autres flux économiques dans le modèle SFP, ce qui entraîne une définition plus stricte des recettes et des dépenses. Le tableau 5 détaille les étapes qui mènent du solde du compte d'État selon le rapport sur l'état des finances de la Confédération aux soldes selon le modèle SFP. La partie inférieure du tableau indique le niveau d'endettement du sous-secteur Confédération selon la définition de Maastricht (dette au sens de Maastricht) et, partant, la différence entre la dette brute telle qu'elle apparaît dans le rapport sur l'état des finances, la dette brute selon le modèle SF et la dette selon les critères de Maastricht.

Tableau 5 Différences entre le rapport sur l'état des finances de la Confédération (RF), le modèle SF et le modèle SFP, en millions de francs

	2016	2017	2018	2019	2020
Solde de financement ordinaire selon le RF	752	2'621	3'138	3'060	-1'227
+ Solde de financement extraordinaire selon le RF	478	177	90	541	-14'547
Solde de financement selon le RF	1'230	2'798	3'229	3'600	-15'774
+ Solde consolidation des comptes spéciaux de des comptes de la Confédération (1)	522	938	1'661	1'200	600
+ Solde consolidation des autres comptes spéciaux (1)	119	168	-28	-26	-73
+ Solde des facteurs spéciaux	13	11	31	17	79
Solde de financement selon le modèle SF	1'884	3'916	4'892	4'791	-15'168
- Solde corrigé opérations du bilan (2)	173	222	219	117	-281
- Solde corrigé autres flux économiques (2)	-451	29	116	160	161
+ Régularisation basée sur l'exercice (3)	-1'379	-92	-172	-182	-275
+ Traitement statistique (4)	-411	1'615	933	1'625	-1'879
Solde de financement selon le modèle SFP	372	5'188	5'318	5'956	-17'202
	2016	2017	2018	2019	2020
Dette brute selon le RF de la Confédération	98'819	105'242	99'407	96'948	103'586
- Produits financiers dérivés (valeurs de remplacement négatives)	178	125	128	140	226
Dette brute de l'administration générale selon SF	98'641	105'117	99'278	96'808	103'360
+ Dette brute comptes spéciaux / consolidation (1)	-962	-701	-649	-652	-783
Dette brute selon SF	97'679	104'416	98'629	96'156	102'577
+ Circulation monétaire selon la BNS	3'095	3'142	3'183	3'212	3'189
- Engagements tiers, engagements fiscaux, avoirs confisqués	8'098	10'582	10'931	11'385	9'376
+ Provisions pour garantie de navigation maritime	215	100	100	30	15
Dette selon Maastricht	92'890	97'076	90'981	88'013	96'405

(1) Comptes spéciaux (RFA et FI [les deux jusqu'en 2017], FORTA, Fonds FTP [jusqu'en 2015]) ainsi qu'unités administratives décentralisées principalement financées par l'impôt (domaine des EPF, FIPOI, FNS, IFFP, Innosuisse, METAS, MNS, Movetia, Pro Helvetia, RPC [jusqu'en 2017], Suisse Tourisme)

(2) Non inclus dans le solde selon le modèle SFP

(3) Écritures sans incidences financières (incluses dans le solde selon le modèle SFP)

(4) Traitement statistique en vue d'un ajustement aux normes du manuel SFP 2014 du FMI